

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-509663

Camille

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire (23870)	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)		Société : R.D.M	
Matricule : 3432	Nom & Prénom : AALA - ABDELLAQ		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	Date de naissance : 15-11-1953	
Adresse : A. 591. TASSI. RA III. MARAKESH		Tél. : 06615358574. ISMAY. Professeur. Orthopédiste. Résidence 2000. Tél. 0522 20 45 45	
Dhs			

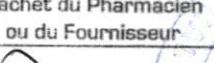
Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation : 14/01/2020	
Nom et prénom du malade : N. A. AALA	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Rhumatisme + Bassin	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à MARAKESH
Signature de l'adhérent(e) :

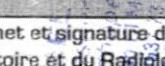
VOLET ADHÉRENT	
Déclaration de maladie	
N° W19-509663	
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule : 3432	
Nom de l'adhérent(e) : AALA	
Total des frais engagés : 1320.10	
Date de dépôt : 03/03/2020	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	09/01/2020	620,10

ANALYSES - RADIographies

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	09.01.20	24.215	550 Dhs.

AUXILIAIRES MEDICAUX

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. A. ISMAEL

Agrégé de Traumatologie et d'Orthopédie
de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancien Professeur Chef de Service et de Département
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sin, Rabat

Expert assermenté auprès des Tribunaux



الدكتور ع. إسماعيل

أستاذ مبرز في جراحة العظام والمفاصل
من كلية الطب بالرباط

أستاذ جامعي رئيس قسم وشعبة سابقا
بالمركز الصحي الجامعي ابن سينا بالرباط
خبير ملحق لدى المحاكم

جراحة العظام والمفاصل Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

Rabat, 09.01.20

Mme Malika NIAR

49,70

1) Voltfast, 1 matin, 1 soir, 1 boites.

51,30 puis Voltarène 100, 1 par jour

22,00 2) Cedol, 3 boites

1 cp matin et 1 soir

50,60 3) Princi B fort, 2 boites

1 cp matin et 1 cp le soir

49,40 4) Coltrax cp, 2 boites

1 cp soir

160,60 5) Esac 20, 1 boite de 28

1 cp le matin à jeûne

136,50 6) Alyse 25, 1 boite

1 matin, 1 soir

580,10

Dr. A. ISMAEL
Ancien Professeur
Traumatologie-Orthopédie
Résidence REDA, PL. Bab El Mellah
Av. Hassan II, Rabat-Tél.: 0537 73 12 23
INP : 101079127

صيادة ادريس
Pharmacie OUM RABII
DR. MARYNA TSYAPKALO
16 Avenue Hassan II - Place Bab El Mellah - Casablanca - 36
Tél. : (05) 37 73 12 24 - Fax : 05 37 73 12 24 / 05 37 70 09 16

Dr. A. ISMAEL

Agrégé de Traumatologie et d'Orthopédie
de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancien Professeur
Chef de Service & de Département
au Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina de Rabat
Expert assermenté auprès les Tribunaux



الدكتور. إسماعيل

أستاذ مبرز في جراحة العظام والمفاصل
من كلية الطب بالرباط

أستاذ جامعي رئيس قسم وشعبة سابقا
بالمراكز الصحي الجامعي ابن سينا بالرباط

خبير محلف لدى المحاكم

جراحة العظام والمفاصل

Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

Note d'honoraires

le Dr. A.ISMAEL

prie Mme

NAIR

HALIKA

d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et lui présente,
suivant l'usage, sa note d'honoraires pour

R. Rachis Lombaire 80 350 DH

R. Bassim Face 200 DH

s'élevant à la somme de cinq cent cinquante dinars
550 DH

Rabat, le 05.01.2020

Dr. A. ISMAEL
Ancien Professeur
Traumatologie-Orthopédie
Résidence REDA - Bab El Mellah
Av. Hassan II - 20010 - Tél: 0537 73 12 23
INP : 11179127

Dr. A. ISMAEL

Agrégé de Traumatologie et d'Orthopédie
de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancien Professeur

Chef de Service & de Département
au Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina de Rabat

Expert assermenté auprès les Tribunaux



الدكتور. إسماعيل

أستاذ مبرز في جراحة العظام والمفاصل
من كلية الطب بالرباط

أستاذ جامعي رئيس قسم وشعبة سابقا
بالمركز الصحي الجامعي ابن سينا بالرباط

خبير محلل لدى المحاكم

جراحة العظام والمفاصل Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

09.1.20

Yme NIAR YALIKS

Rx colonne lombaire fb

- dénivellation
- discopathies étages
- descente retrostéosis

L4

Rx bassin

- absence de dénivellation
- absence d'aires auvoulées crissées

Dr. A. ISMAEL
Ancien Professeur
Chirurgie Orthopédie
Résidence REDA - Bab el Mellah
Avenue Hassan II - Rabat - Tel: 0537 73 12 24
E-mail : prismael@yahoo.fr - Fax : 05 37 73 12 24 - Télé : 05 37 73 12 23 / 05 37 70 09 16

Dr. A. ISMAEL

Agrégé de Traumatologie et d'Orthopédie
de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancien Professeur
Chef de Service & de Département
au Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina de Rabat
Expert assermenté auprès les Tribunaux



الدكتور. اسماعيل

أستاذ ميرز في جراحة العظام والمفاصل
من كلية الطب بالرباط
أستاذ جامعي رئيس قسم وشعبة سابقا
بالمركز الصحي الجامعي ابن سينا بالرباط
خبير محلف لدى المحاكم

جراحة العظام والمفاصل Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

09.01.2020

سمى

NIAR

MALIKA

R. Bassim Face

R. Rachis Lombaire

~~Dr. A. ISMAEL
Ancien Professeur
Traumatologie-Orthopédie
Résidence REDA, Pl. Bab el Mellah
Av. Hassan II, Rabat-Tel.: 0537 73 12 23
E-mail : prismael@yahoo.fr - Fax : 05 37 73 12 24 - Tél : 05 37 73 12 23 / 05 37 70 09 16~~